**LE DECALOGUE DE LIBERTATE NAFARRA-LIBERTAT NAVARRA-LIBERTAD NAVARRA-LIBERTE NAVARRE**

1.- LE CONFLIT POLITIQUE: son existence et sa cause sont la conquête ininterrompue de la Navarre par l’Espagne et la France.

2.- LE SUJET POLITIQUE: c’est l’ensemble des citoyens de la Navarre dans son intégralité -aujourd’hui divisés- en dehors de la tripolarisation créée par les nationalismes espagnol, français et basque.

3.- LA SOCIETE NAVARRAISE: elle est plurielle et interculturelle, possède en commun la communauté civique (le demos) juridico-politique navarraise.

4.- L’ETAT NAVARRAIS: est l’architecture juridico-politique propre à l’intégralité de la société navarraise, cofondatrice comme Etat navarrais de l’échiquier des Etats européens, qui a été supplanté, surtout à l’époque contemporaine, par la France en 1789 et par l’Espagne en 1841, se maintenant dans le présent grâce au témoignage de quelques unes de ses institutions juridiques, bien que minorisées, aussi significatives que la souveraineté fiscale, l’administration locale ou le droit civil ainsi que dans d’autres manifestations en sommeil. La Navarre demeure ansi un sujet passif, depuis 1856, dans la pratique du droit international.

5.- LA CONSTITUTION NAVARRAISE ET SON SYSTEME JURIDIQUE : le constitutionalisme navarrais se base sur la loi, émanant toujours de sa société prore, au dessus de tout pouvoir.

6.- LA PARTICIPATION ET LA DECISION : la participation et la décision directe de la communauté civique dans l’activité législative, administrative, de gestion, de défense, judiciaire et politique se trouvent à la base de tout le système juridique navarrais.

7.- L’ETAT PROVIDENCE : un Etat propre rend possible un véritable Etat providence, qui garantit les droits universels à la santé, à l’éducation, au logement, au travail et à la sécurité sociale.

8.-L’EUSKARA : la Navarre est une société plurilingue où tous les droits lingüistiques des Navarrais seront garantis. Les langues coofficielles le seront dans toute l’administration du Gouvernement et du Parlement ainsi que dans les entités locales quand les corporations respectives le décideront.

9.- LA DIVISION ET LA TERRITORIALITE : à cause de la conquête continuelle, cette société a été divisée en circonscriptions, provinces, départements, régions et autonomies arbitraires dans des Etats différents. Au contraire, la territorialité légale est celle de l’ensemble de la société navarraise, au dessus des frontières imposées.

10.- L’OPTION NAVARRAISE EST L’EXERCICE DE TOUS LES DROITS ET LIBERTES : récupérer en plein exercice –libre, souverain et indépendant- tous les droits et libertés, ainsi que l’Etat propre navarrais, est la seule manière pour en finir avec la subordination et avec les limitations imposées par la continuelle conquête.